

Image not found or type unknown



signification jugement

Par **lionel bonnard**, le **06/02/2023 à 14:56**

BonjourrrrrJe viens vers vous pour une question de procédure.rnrnJ'ai fait signifier par voie d'huissier, un jugement à mon adversaire.rnrnCe dernier vient de me faire signifier à son tour, le jugement que je lui ai fait signifier.rnrnMa question, a t-il le droit de me faire signifier le même jugement .rnrnDans l'attente de vous lire, agréer mes salutations.

Par **BrunoDeprais**, le **06/02/2023 à 16:18**

Bonjour, rnrnPourquoi auriez vous le droit et pas lui?